N°D2025_11_72

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 5 NOVEMBRE 2025

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

-Vu la délibération de délégation de pouvoirs données à M. le Président par le Conseil Communautaire du 04/10/2022, visée en Préfecture le 14/10/2022;

- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MAZET, Vice-Président en date du 23.03.2021 l'autorisant à signer la décision;

- Vu l'article R2123-1 du Code de la Commande publiques

- Vu la consultation lancée le 22/07/2025 pour la création, la fourniture et pose de panneaux d'information de type relais information services et de mobilier sur les itinéraires de véloroutes- 6 Lots,

- Vu la relance du Lot 1- Conception graphique d'une carte véloroute et des panneaux relais information service (RIS) lancée le 18/09/2025 ;

- Vu l'avis favorable de la Commission d'Achat du coordonnateur réunie en séance du 05/11/2025 ;

- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la société CALAO (88320 BELVAINCOURT) pour le lot 1 - Conception graphique d'une carte véloroute et des panneaux relais information service (RIS) est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance.

DÉCIDONS

Article 1 :

Il est conclu un accord-cadre à bons de commandes, pour la création, fourniture et pose de panneaux d'information de type relais information service (R.I.S) et de mobiliers sur les itinéraires de véloroutes - Lot 1 - Conception graphique d'une carte véloroute et des panneaux relais information service (RIS) avec la société CALAO (88320 BELVAINCOURT).

Article 2 :

Le présent accord-cadre est conclu pour un montant maximum de 9.500,00 € HT sur 30 mois.
La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance.

Article 3 :

Le marché est conclu pour une durée totale de 30 mois, à compter de sa date de notification.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (31 Rue Jean François Leca, 13002 Marseille) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Monsieur le Directeur Général Délégué à la Mobilité sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 5 novembre 2025

Le Vice-président

Jérôme MAZET

Transmis en Préfecture le : 13.11.2025
Publié ou notifié le : 13.11.2025

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (31 Rue Jean François Leca, 13002 Marseille) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

S²LO

Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)
Utilisateur : ACTES AGGLO

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**D2025_11_72**
Objet :	**MAPA - Il est conclu un accord-cadre à bons de commandes, pour la création, fourniture et pose de panneaux d?information de type relais information service (R.I.S) et de mobiliers sur les itinéraires de véloroutes ? Lot 1 - Conception graphique d?une carte véloroute et des panneaux relais information service (RIS) avec la société CALAO (88320 BELVAINCOURT).**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-11-05 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-200067825-20251105-D2025_11_72-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.2 Ko
Nom métier : 005-200067825-20251105-D2025_11_72-AI-1-1_0.xml		
Document principal (Acte individuel)	application/pdf	53.3 Ko
Nom original : D_4145.pdf		
Nom métier : 99_AI-005-200067825-20251105-D2025_11_72-AI-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 novembre 2025 à 10h19min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 novembre 2025 à 10h19min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 novembre 2025 à 10h19min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 novembre 2025 à 17h26min02s	Reçu par le MI le 2025-11-13